

VILLE DU PECQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPALSÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 33

En vertu de l'article L.2131-1 du
C.G.C.T.,

Le Maire du Pecq certifie que la
convocation à la présente séance a été
adressée aux conseillers municipaux en
date du mercredi 28 septembre 2022

et atteste que le présent document a
été publié par voie d'affichage le

13 OCT. 2022

transmis en Sous-Préfecture le

12 OCT. 2022

et qu'il est donc exécutoire.

Le Maire,



Laurence BERNARD

Présents : Mme BERNARD, Maire, M. DOAN, Mme WANG, M. AMADEI, Mme DESFORGES, M. SIMONNET, Mme BUSQUET, M. FOURNIER, Mme DE BROSES, M. PRACA, Maires-Adjoints, Mme JOURDRIN, M. GALPIN, Mme BESSE, M. BESSETTES, M. LEPUT, Mme SERIEYS, M. LELUBRE, Mme WEILL-LOGEAY, M. MANUEL, Mme MORAINÉ, M. HULLIN, Mme BEHA, M. FRANÇOIS, M. SIMONIN, Mme DE CHABOT, M. BUYS, Mme THEBAUD, Mme SAMPIERI, Conseillers Municipaux,

Pouvoirs :

Madame CLARKE, pouvoir remis à Monsieur MANUEL
Madame MAMBLONA-AMIEZ, pouvoir remis à Monsieur DOAN
Madame CAMPION-GAILLEUL, pouvoir remis à Monsieur PRACA
Monsieur BIZET, pouvoir remis à Madame THEBAUD

Absents : M. KADDIMI

Secrétaire de séance : Pascal SIMONNET

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de Madame Laurence BERNARD, Maire. Le procès-verbal de la séance du 29 juin 2022 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés. La séance est levée à 22 heures.

N° 22-5-12

OBJET**SUBVENTIONS AUX COOPERATIVES DES ECOLES PUBLIQUES DU PECQ**

Mme WANG rappelle qu'une subvention était versée aux coopératives scolaires de chacune des écoles par la Caisse des Ecoles pour les aider à financer les cadeaux de Noël, des sorties éducatives ou des spectacles.

La Caisse des Ecoles étant mise en sommeil, Mme WANG propose de poursuivre l'aide apportée aux écoles publiques et de verser les sommes suivantes aux coopératives scolaires de chacune des écoles :

- 5 euros par élève élémentaire pour le cadeau de Noël (cadeaux collectifs, spectacles ...)
- 15 euros par élève de maternelle pour le cadeau de Noël (cadeaux collectifs, spectacles ...)
- 154 euros par classe (élémentaire et maternelle) pour des sorties éducatives
- 16 euros par enfant de CM2 pour une sortie de fin d'année

Les subventions sont réparties comme suit :

BUDGET 2022 - SUBVENTIONS AUX COOPERATIVES DES ECOLES						
Coopératives	Nombre d'enfants	Nombre de classes	Cadeaux, Spectacle, de Noël	Sorties éducatives	Sorties de fin d'année CM2	TOTAL
<i>Ecoles Élémentaires</i>						
FELIX EBOUE	320	13	1600	2002	1200	4802
CLAUDE ERIGNAC	155	5	775	770	320	1865
JEAN MOULIN	130	5	650	770	352	1772
GENERAL LECLERC	100	5	500	770	320	1590
NORMANDIE NIEMEN	175	8	875	1232	960	3067
TOTAL Élémentaires	880		4400	5544	3152	13096
<i>Ecoles Maternelles</i>						
JEHAN ALAIN	175	6	2625	924		3549
CENTRE	95	3	1425	462		1887
JEAN MOULIN	110	3	1650	462		2112
GENERAL LECLERC	95	3	1425	462		1887
NORMANDIE NIEMEN	90	4	1350	616		1966
TOTAL Maternelles	565		8475	2926		11401
<i>Ecoles Maternelles et Élémentaires</i>						
TOTAL	1445		12875	8470	3152	24 497

Vu l'avis de la Commission Finances – Ressources Humaines - Administration Générale en date du 26 septembre 2022,

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,

APPROUVE le versement de ces sommes à chacune des coopératives des écoles détaillées comme suit :

BUDGET 2022 - SUBVENTIONS AUX COOPERATIVES DES ECOLES						
Coopératives	Nombre d'enfants	Nombre de classes	Cadeaux, Spectacle, de Noël	Sorties éducatives	Sorties de fin d'année CM2	TOTAL
<i>Ecoles Élémentaires</i>						
FELIX EBOUE	320	13	1600	2002	1200	4802
CLAUDE ERIGNAC	155	5	775	770	320	1865

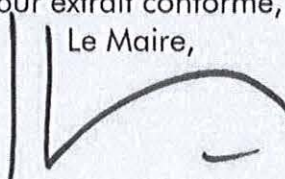
Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20221005-22-5-12-DE
Date de télétransmission : 12/10/2022
Date de réception préfecture : 12/10/2022

JEAN MOULIN	130	5	650	770	352	1772
GENERAL LECLERC	100	5	500	770	320	1590
NORMANDIE NIEMEN	175	8	875	1232	960	3067
TOTAL Elémentaires	880		4400	5544	3152	13 096
<i>Ecoles Maternelles</i>						
JEHAN ALAIN	175	6	2625	924		3549
CENTRE	95	3	1425	462		1887
JEAN MOULIN	110	3	1650	462		2112
GENERAL LECLERC	95	3	1425	462		1887
NORMANDIE NIEMEN	90	4	1350	616		1966
TOTAL Maternelles	565		8475	2926		11401
<i>Ecoles Maternelles et Elémentaires</i>						
TOTAL	1445		12875	8470	3152	24 497

Les crédits sont inscrits au budget principal 2022 au compte 6574.



Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Le Maire,


Laurence BERNARD